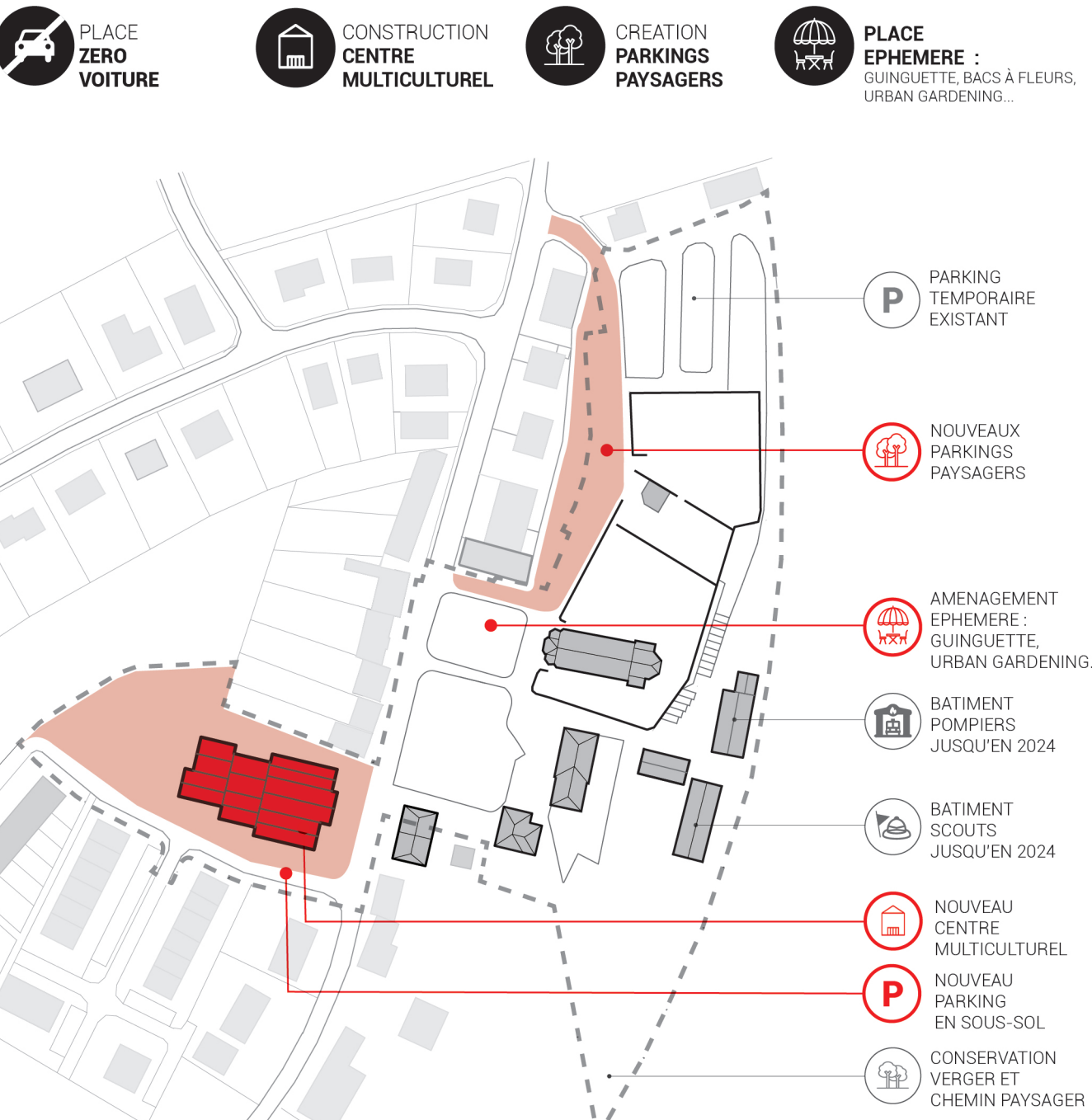
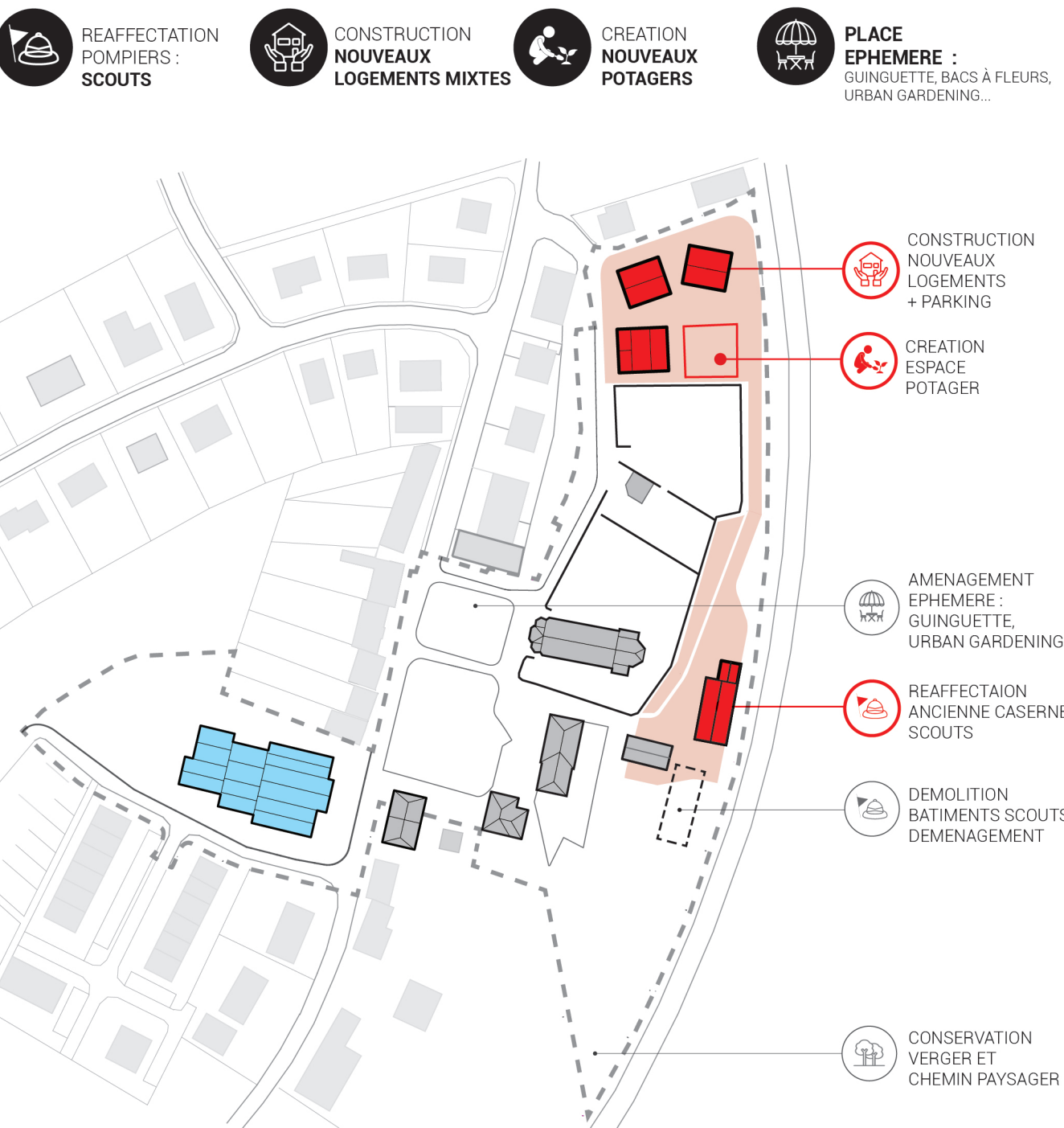
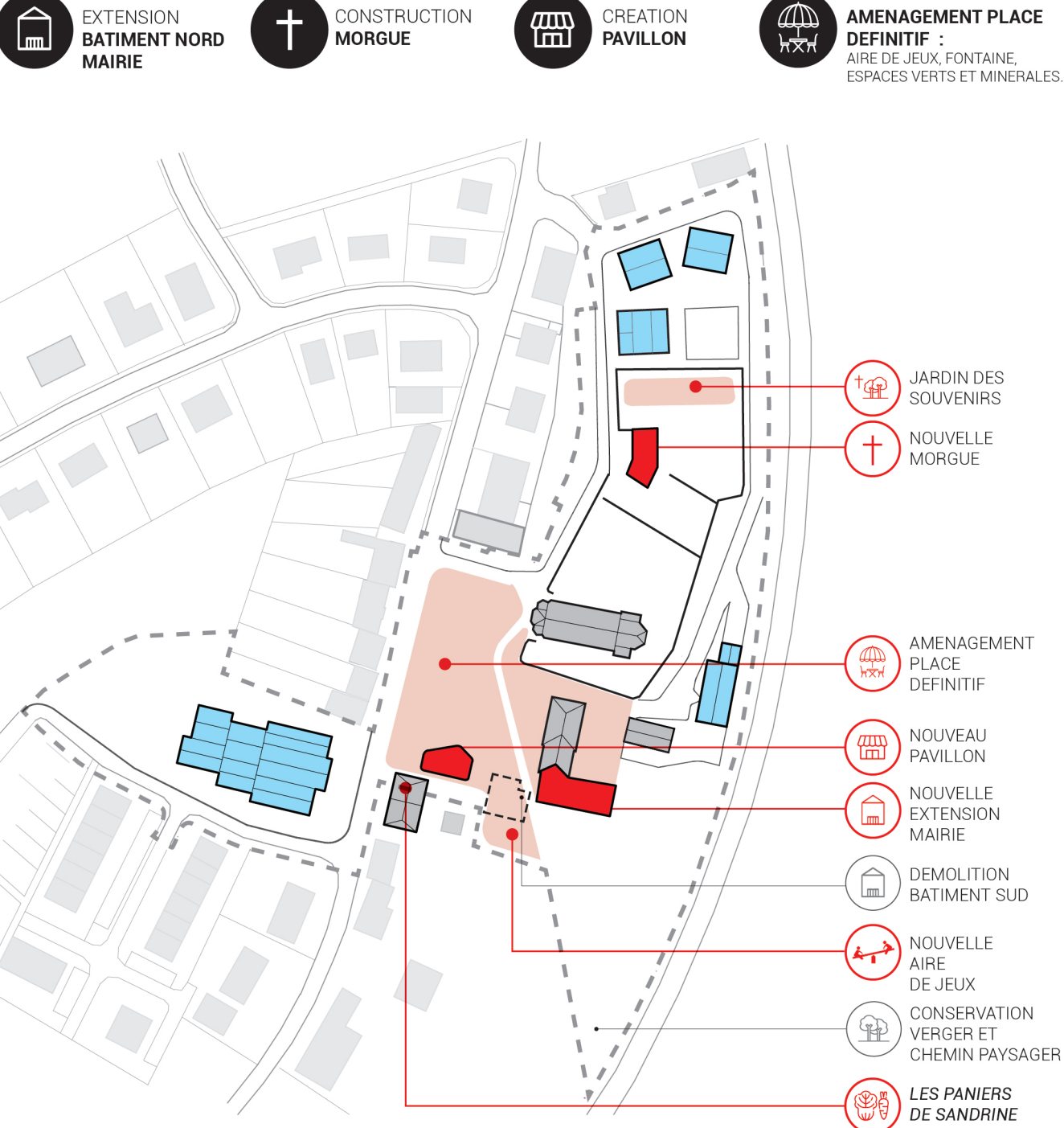




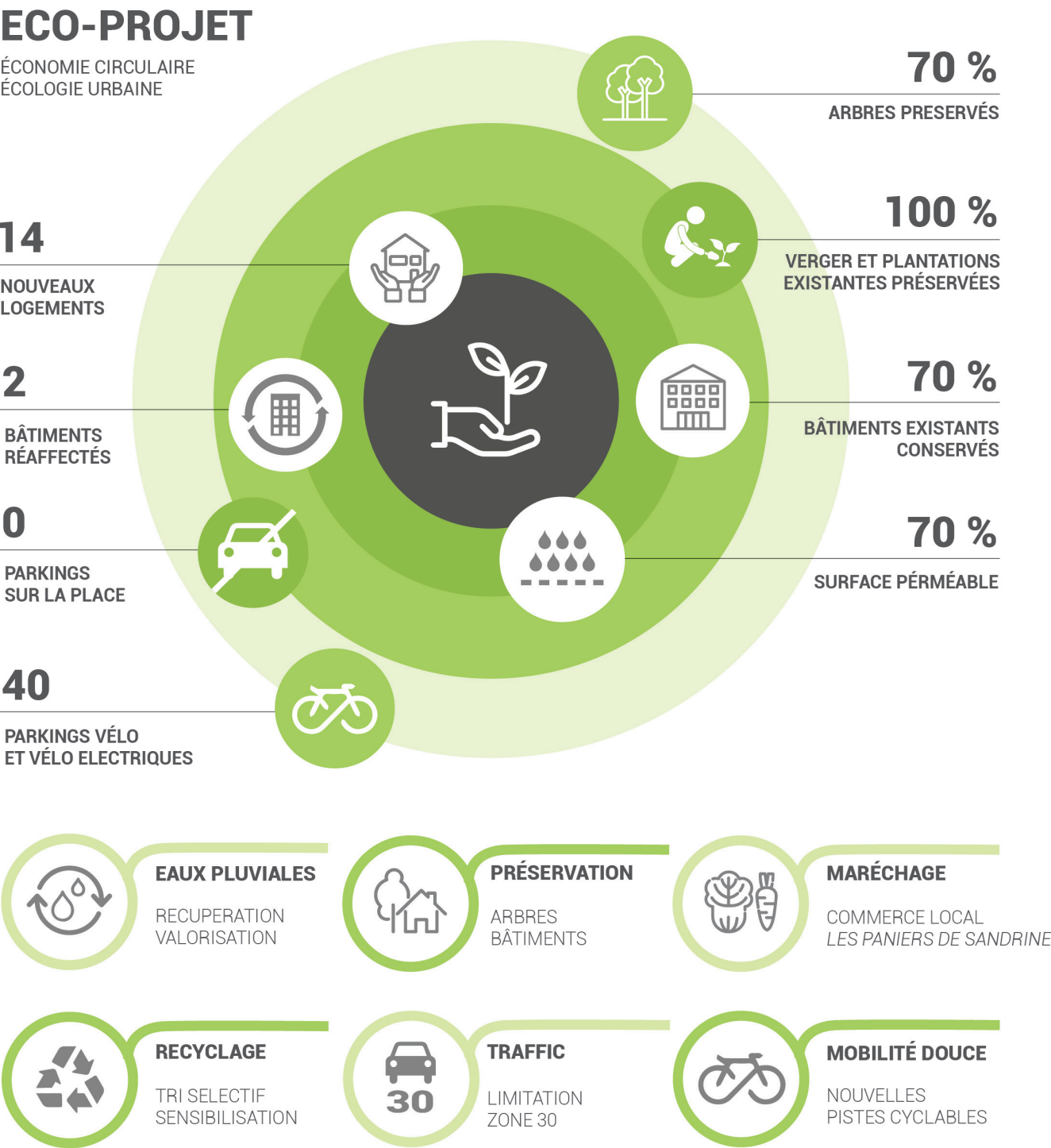
CONCEPT DE PHASAGE | PHASE 1



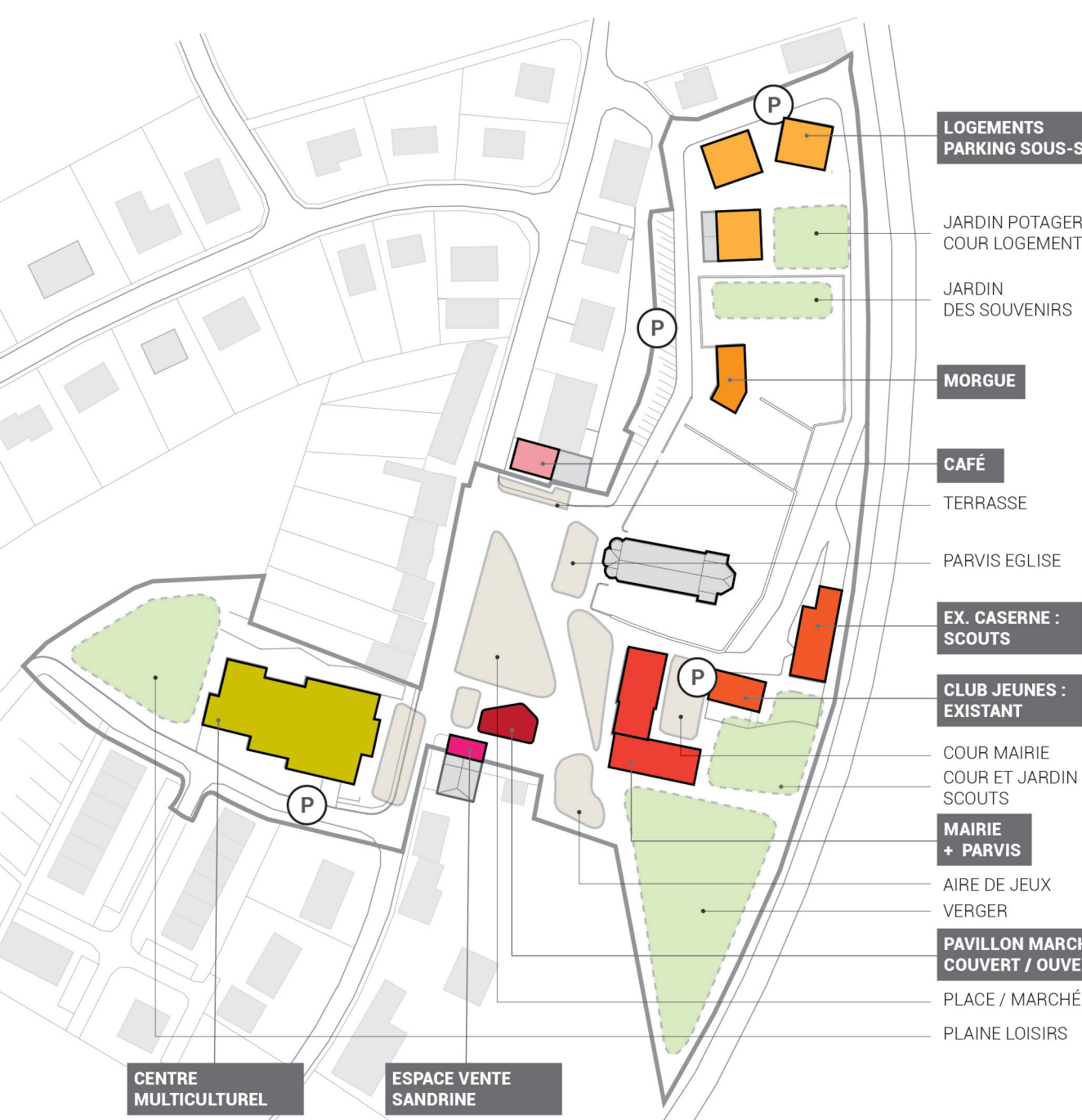
CONCEPT DE PHASAGE | PHASE 2



CONCEPT DE PHASAGE | PHASE 3



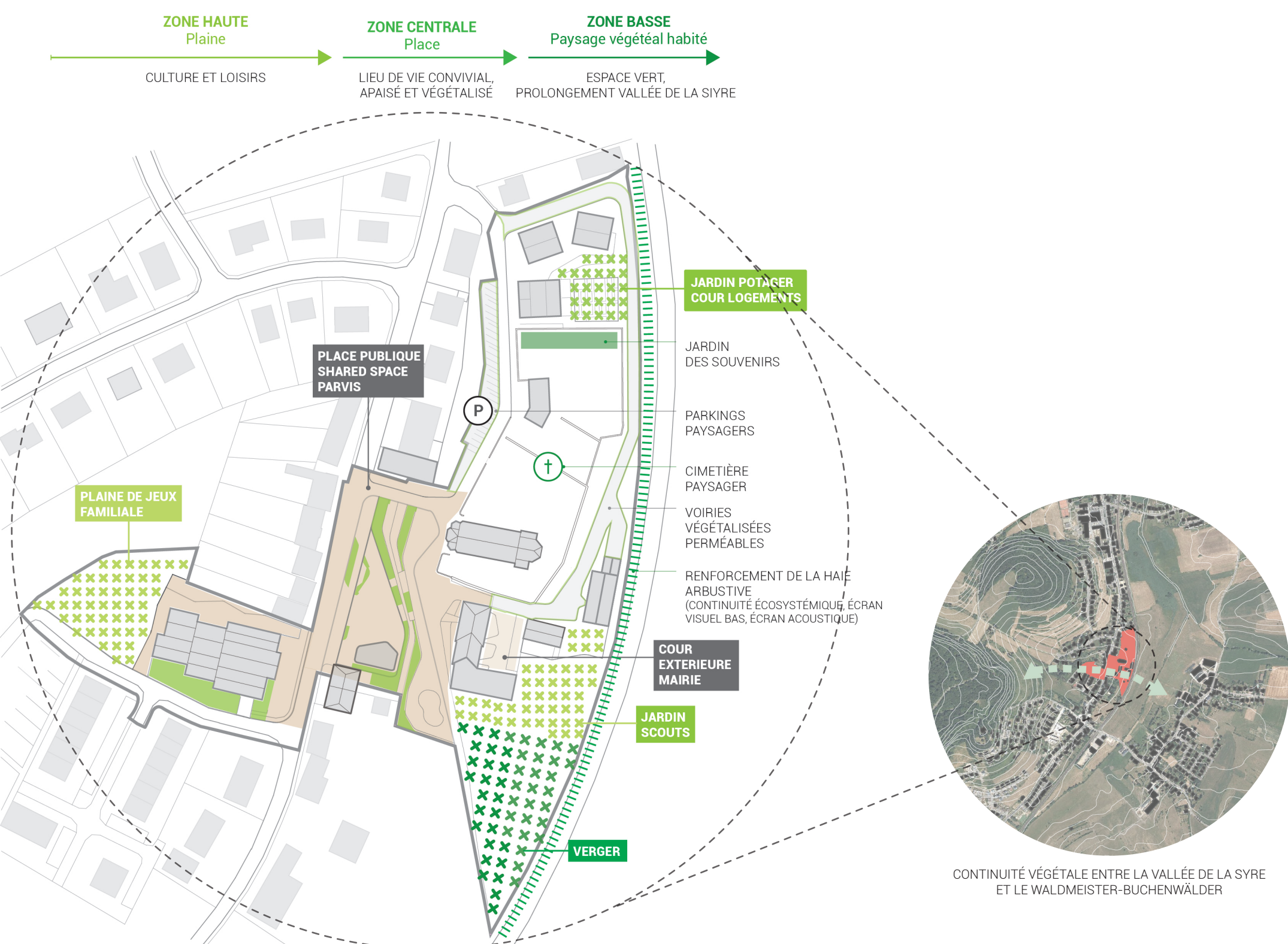
SCHEMA DE CONCEPT | ECOLOGIE ET ECONOMIE CIRCULAIRE



CONCEPT AFFECTATIONS DES BATIMENTS | 1:2000



CONCEPT DE DEVELOPPEMENT URBAIN | 1:500



CONCEPT ESPACES LIBRES ET ESPACES VERTS | 1:2000



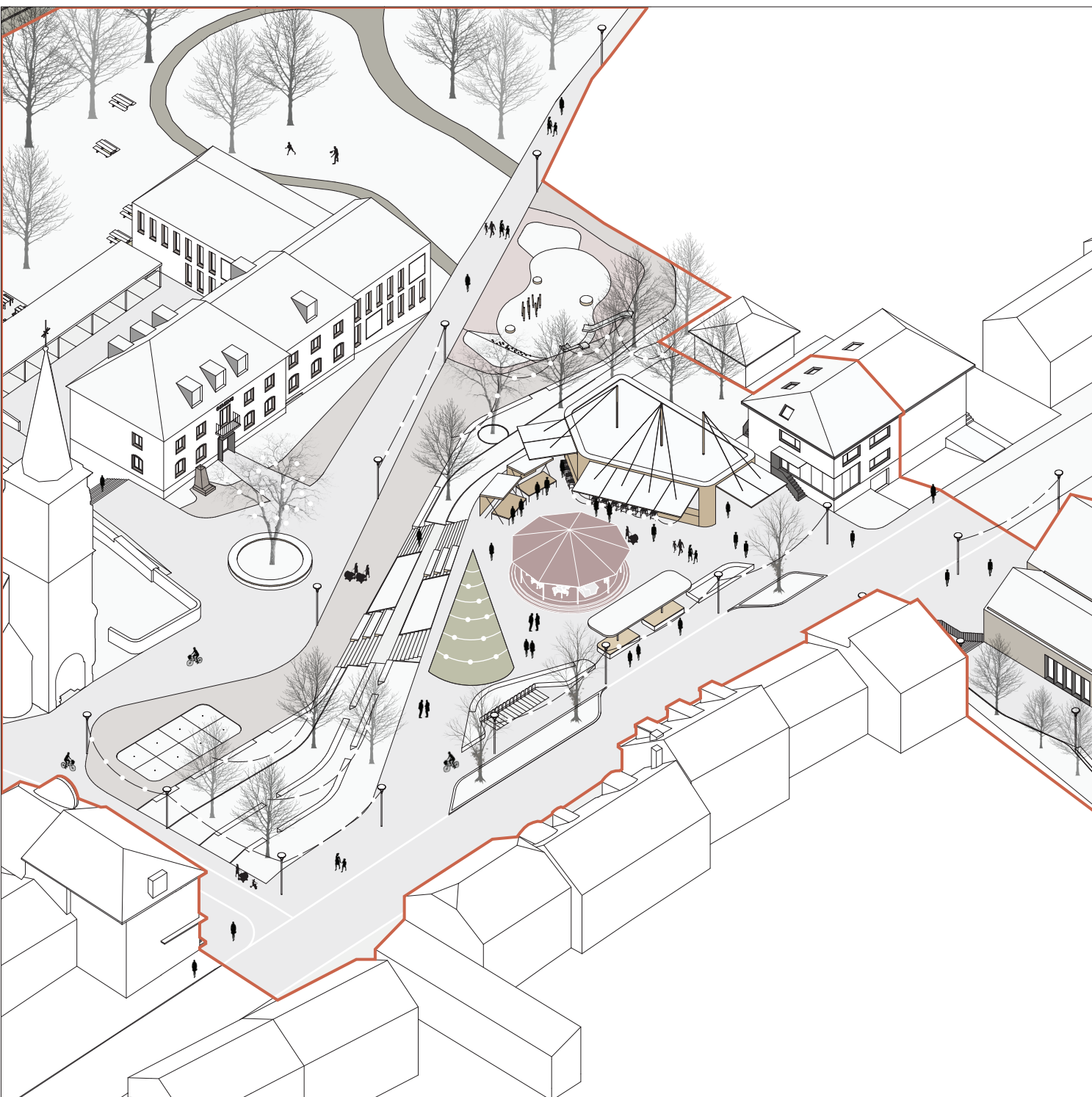
CONCEPT MOBILITE | 1:2000



SCENARIO 1 | PLACE CENTRALE



SCENARIO 2 | MARCHÉ HEBDOMADAIRE



SCENARIO 3 | MARCHÉ DE NOËL



SCENARIO 4 | FÊTE DE LA MUSIQUE

“NEIEN DUERFKÄR” SCHËTTER

Den Treffpunkt vun der Zukunft

337393



Den Treffpunkt vun der Zukunft



Une place multifonctionnelle avec une identité forte

Située au cœur du village, cette immense surface minérale ne correspond pas aux proportions et au confort d'une place villageoise. La topographie ne semble pas avoir été prise en compte, la juxtaposition des bâtiments existants rend la place poreuse et les perspectives non-maîtrisées.

Le lieu de rencontre (Der Treffpunkt) du village n'aurait aucun intérêt s'il se réduisait à un projet d'aménagement territorial figé. Il doit changer de statut au sein de la culture et de la société en général, nous inviter à d'autres modes de déplacement, varier les rencontres et le commerce favorisant une qualité de vie plus riche.

En somme, le véritable lieu de vie doit moins contribuer à définir une enclave qu'une action. Le lieu de rencontres, villageois et civique, ne peut être un espace définitif au risque d'être inerte. Tel est d'ailleurs le langage, lieu de rencontre par excellence : sans cesse déplacé, jamais figé, flottant, mais toujours affronté et confronté. Notre intervention urbanistique s'inscrit dans cette perspective-là, un espace polyvalent, démocratique où chacun, dans le respect de l'autre, dispose du droit de s'exprimer, de faire des rencontres, pratiquer des activités culturelles, de loisirs, de commerces, etc. La qualité de vie de la place favorise sa fréquentation et par conséquent, les rencontres. La multifonctionnalité de la place est un facteur crucial, garant de son attractivité.

Notre place se décompose en 5 principales zones : parvis de l'église, parvis de la mairie, parvis du centre culturel, le marché et l'aire de jeux. Chacune de ces zones ont une identité propre. Afin de dégager un maximum de polyvalence et de flexibilité, ces zones peuvent fonctionner individuellement ou en binôme.



Topographie

Il est important de respecter la topographie naturelle du site. La position de l'église en contre-bas et sa muraille sont des éléments très marquants et intéressants qu'il conviendrait de valoriser. Cette valorisation passe avant tout par la création d'un parvis en face de l'église. Les 5 zones d'activités mentionnées précédemment tiennent compte de la topographie du site. La déclivité naturelle du terrain est à l'avantage de la place et de son identité.

Accès carrossable

Rendre la place aux villageois en limitant les surfaces carrossables à une zone d'accès située au Nord de la place.

Il s'agit de garantir l'accès des secours vers la place ainsi que l'accès des véhicules vers les parkings réaménagés en lieu et place des parkings existants le long du cimetière. Ce chemin à sens unique donnera par la suite accès vers un parking privé souterrain situé sous les immeubles à appartements.



La route principale et ses atouts

La configuration actuelle de la place ne propose aucune attractivité et la proximité avec la CR132 en fait un espace de transition où l'on ne se sent pas en sécurité. Nous voulons transformer cette proximité avec le trafic en un atout pour la place. En effet, l'implantation de l'église et de la maison communale en contre-bas les rend très visibles depuis la route. La prise en compte de la topographie du site et l'attribution de nouvelles fonctions et leur diversification (marché, loisirs, rencontre, gastronomie, urban gardening, etc.) apporteront de la visibilité pour la place en particulier, pour la commune et ses habitants en général. Les cyclistes et automobilistes auront la possibilité de s'arrêter pour acheter des produits locaux (voir paragraphe suivant), de consommer, d'utiliser l'aire de jeux pour enfants ou encore participer à l'une ou l'autre activité culturelle.



Valorisation des commerces de proximité et des produits locaux

Afin de valoriser les produits locaux, nous proposons de construire un pavillon permettant la tenue d'un marché couvert. Nous avons remarqué que c'est dans la commune de Schuttrange que s'est installé il y a quelques années, "Les Paniers de Sandrine". Une artisane et businesswoman à la fois qui, grâce à son travail et ses produits de qualité, a réussi à se faire une place dans le milieu gastronomique et son renom dépasse largement les frontières de la commune. Ses produits sont cuisinés dans les meilleurs restaurants et la crise sanitaire actuelle a obligé de nombreuses familles à cuisiner et utiliser les produits locaux.

Un espace commercial attenant à la place et à son pavillon sera aménagé dans le bâtiment d'angle sis 98, rue Principale. Cette surface de vente sera une vitrine idéale pour un commerce comme "Les paniers de Sandrine" où y seront présentés les productions locales. Eu égard de la visibilité de ce bâtiment d'angle et de sa proximité avec la place ainsi que du rôle « charnière » qu'il joue entre la place du village et le bâtiment culturel de l'autre côté de la rue Principale, l'affectation dudit bâtiment change. Il s'agit d'attribuer la surface du rez-de-chaussée au commerce de proximité et l'étage, l'espace de consommation gastronomique avec les produits du terroir.



L'administration communale

Etant donné la distance qui sépare le bâtiment de la mairie avec la route principale et la topographie du site, nous proposons de procurer plus de visibilité au bâtiment administratif. Cette volonté se traduit par l'ajout d'une nouvelle annexe au droit de la façade latérale Sud du bâtiment actuel. Depuis la rue, cette nouvelle annexe s'inscrit dans la continuité volumétrique du bâtiment existant. Sa profondeur par contre est plus importante et procure une certaine présence pour le pignon visible depuis le chemin d'accès pédestre depuis le vieux Schuttrange. La conception intérieure des bâtiments de bureaux doit offrir une ambiance de travail et une qualité de vie contemporaine. Le lieu de travail d'aujourd'hui se doit d'encourager les employés, de les mettre en confiance et de leur donner une réelle envie de travailler là, à cet endroit. Il faut prévoir des espaces de rencontres, de détente, de convivialités et favoriser l'expression des bonnes idées d'une équipe motivée.



Centre multiculturel

L'une des priorités est la réduction de la vitesse des véhicules le long de la place. Afin de pouvoir appliquer les mesures d'apaisement du trafic en accord avec les Ponts et Chaussées, le tronçon du CR132 le long de la Place communale pourrait être considéré comme une voie de 2ème ordre. Il serait donc envisageable de proposer une zone de rencontres au niveau de l'église et de disposer des activités de loisirs de part et d'autre du CR132.

Nous proposons donc l'implantation du centre culturel de l'autre côté de la rue Principale. En plus de disposer d'un argument fort pour solliciter une réduction de vitesse, le complexe culturel disposera d'un accès direct vers un parc depuis sa façade arrière et jouera le rôle de trait d'union entre la Place du village et les zones résidentielles développées ou en développement à l'ouest du village. Un large escalier extérieur assure la connectivité de la place et de ses activités avec le centre culturel et son parc.

L'implantation du complexe, légèrement en retrait par rapport à la rue Principale dégage un parvis en face du bâtiment. Ce parvis s'inscrit dans l'idée de garantir la continuité et l'extension de la place publique vers le centre culturel. Le parvis marquera l'entrée principale de l'immeuble et proposera une surface minérale orientée Est qui sera mise à la disposition de la buvette du centre culturel. Ce retrait

permet aussi « d'annoncer » la place publique pour les automobilistes et passants en provenance de Schrassig.



L'architecture du centre culturel

L'aménagement de 60 emplacements souterrains ainsi qu'une salle polyvalente de 1700m² (bruts) tend vers un bloc démesurément grand, hors d'échelle et proportion des constructions et habitations que l'on retrouve au centre du village. Pour y remédier, nous proposons d'utiliser la topographie du site afin d'enterrer les emplacements et de positionner la salle culturelle sur le volume des parkings. Dans le but de compenser les emplacements supprimés sur la place du Village, il est important que les emplacements du centre culturel soient considérés comme emplacements publics. Les volumes et formes des toitures sont imaginés de façon à donner l'impression de petites entités accolées les unes aux autres, à l'image des fermes et leurs annexes.



Logements

Accessible depuis la rue Place de l'Eglise, un terrain (actuellement utilisé comme parking) semble parfaitement convenir à l'implantation de 3 unités résidentielles. Positionnées sur un parking souterrain, ces unités abriteront les cabinets médicaux au rez-de-chaussée et unités d'appartements à l'étage. L'accès vers le parking souterrain profitera de la topographie du site et se réalisera depuis la façade Est, le long des voies de chemin de fer. La définition de la typologie des logements doit faire l'objet d'une étude détaillée en tenant compte du contexte, des conditions spécifiques du terrain, de la densité demandée et des demandes des utilisateurs ainsi que de leur confort tout en se repliant sur les notions d'identité, sentiment d'appartenance et échelle humaine. Le décalage et la juxtaposition des volumes devront être étudiés pour pouvoir répondre à l'optimisation de l'éclairage naturel et d'ouvrir l'intérieur aux vues vers le paysage créant ainsi le contact visuel avec son environnement tout en évitant les vues directes pour respecter l'intimité des occupants. Une autre réponse au souci d'intimité sera développée avec l'optimisation des communications verticales tout en éliminant les couloirs, souvent longs et peu lumineux.

De l'autre côté, tout en offrant l'intimité nécessaire, les habitants devront avoir la possibilité de se réunir dans une salle commune à l'intérieur du bâtiment, au rez-de-chaussée le long de la Place de l'Eglise. Cette facilité sera pensée afin de promouvoir l'interaction sociale entre les habitants basée sur la volonté individuelle et respectant l'intimité de chacun. Un potager collectif sera également mis à la disposition des résidents, celui-ci sera positionné sur le parking souterrain. Etant donné la proximité avec la voie ferrée, nous proposons de recourir à une construction en béton armé afin d'utiliser l'«effet de masse » du béton comme un atout dans le concept acoustique des logements.



Les scouts

L'actuel bâtiment des pompiers semble être en bon état (bien que nous ne soyons pas entrés dans le bâtiment pour faire un constat plus détaillé). Nous proposons de lui donner un nouveau souffle après le départ des pompiers en 2024 en l'attribuant aux scouts. La proximité et l'articulation du bâtiment historique des scouts avec l'actuel bâtiment des pompiers est très intéressant et génère un espace extérieur commun de qualité.